



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL D'EPS





1

Enjeux de l'enseignement optionnel

2

Organisation de l'enseignement optionnel

3

Attendus de fin de lycée pour l'enseignement optionnel

4

Évaluation de l'enseignement optionnel (contrôle continu)

5

Cadres académiques d'élaboration du projet d'enseignement optionnel

Enjeux de l'enseignement optionnel

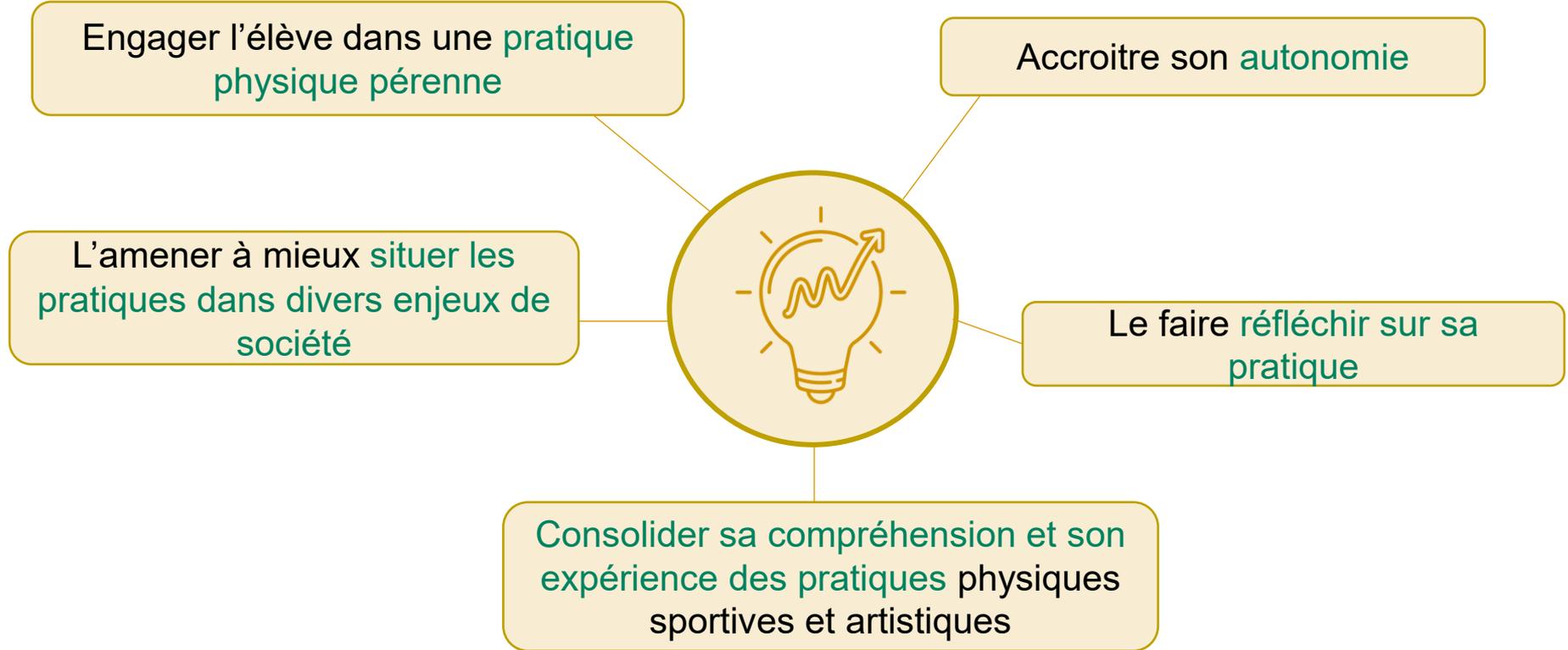
- **Prolonger l'enseignement commun** en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce :
 - à l'**approfondissement ou la découverte** de nouvelles **APSA**
 - à des **études thématiques**, des connaissances sur des problématiques relatives aux APSA

- **Renforcer et élargir les compétences** du lycée

Recommandations de l'inspection :

Penser davantage ce prolongement de l'enseignement commun comme un approfondissement de ce qui est fait en EPS et à l'AS plus qu'une « découverte » pour engager les élèves de l'académie dans des parcours de formation ambitieux et constructifs de l'éducation au choix.

Enjeux de l'enseignement optionnel



4 OBJECTIFS

« **Développer une culture corporelle** par l'approfondissement ou la découverte de nouvelles APSA »

« **Faire réfléchir** les élèves sur leur propre activité physique à partir de thème d'étude »

« Contribuer à **ancrer la pratique physique dans des habitudes de vie** favorable à la santé et au bien-être »

« Faire comprendre que les **APSA occupent une place importante dans la société** »



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

```
graph LR; A((2 COMPETENCES)) --- B[PRATIQUER]; A --- C[REFLECHIR]
```

2 COMPETENCES

PRATIQUER

REFLECHIR

Organisation de l'enseignement optionnel

- L'enseignement optionnel est organisé autour **d'axes du projet d'enseignement optionnel** qui sont articulés avec les axes du projet académique, du projet d'établissement, du projet EPS et du projet d'AS, au regard des besoins spécifiques des élèves de l'établissement.

Attentes de l'inspection : Inscrire le projet d'EO dans la continuité des priorités définies par chaque établissement. L'enseignement optionnel devient un atout dans le parcours de formation proposé dans l'établissement.

Organisation de l'enseignement optionnel

- L'enseignement optionnel s'inscrit dans le parcours de formation de l'élève sur les **trois années** de lycée
- **3h par semaine** pour chaque niveau de classe
- Appui sur l'AS fortement encouragée

Recommandations de l'inspection :

Privilégier des créneaux différents par niveau de classe (pratiquer et réfléchir) afin de cibler un travail spécifique permettant l'atteinte des compétences attendues pour chaque niveau.

Organisation de l'enseignement optionnel

PRATIQUER

Sur l'ensemble du cursus:

- Au moins **2 champs d'apprentissage**
- Pratique de **3 à 6 APSA** en référence aux 5 CA (liste nationale ou académique)
- Une de ces APSA peut-être programmée sur les 3 années de lycée

Organisation de l'enseignement optionnel

PRATIQUER

En seconde :

- **Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents**

En première :

- **Au moins 2 APSA relevant de 2 CA identiques ou différents de ceux de la classe de seconde**

En terminale :

- **Au moins 2 APSA relevant de 2 CA identiques ou différents de ceux de la classe de seconde et de première**

Recommandations de l'inspection :

Favoriser des temps d'apprentissage longs (par exemple : rester sur une programmation de 2 CA et de 3 APSA ou 3 CA et 3 APSA ou 1 APSA fil rouge sur les 3 années, etc...)

Organisation de l'enseignement optionnel

REFLECHIR

- APSA et égalité entre les femmes et les hommes
- APSA et santé
- APSA et prévention, protection des risques
- APSA et spectacle
- APSA et inclusion
- Les thèmes APSA et environnement
- APSA et entraînement

Organisation de l'enseignement optionnel

REFLECHIR

En seconde :

- **Sensibilisation à au moins 1 thème d'étude** concrétisé par des **apports théoriques adossés à la pratique** et des recherches personnelles.
- Sensibilisation conservée avec un outil de son choix

En première :

- **Exploration à au moins 1 thème d'étude** différent de celui de 2nd par des **apports théoriques adossés à la pratique** et des recherches personnelles.
- Cette exploration donne lieu à une **restitution** pouvant prendre différentes formes

En terminale :

- **Analyse de sa propre pratique en lien avec une thématique** que l'élève choisit et présente **à l'oral**

Organisation de l'enseignement optionnel



PRATIQUER / REFLECHIR



- Les APSA proposées sont **mises en relation** avec au moins deux thèmes d'étude sur l'ensemble du parcours du lycée
- Pratiquer = 2/3 du temps de l'enseignement optionnel
- Réfléchir = 1/3 du temps de l'enseignement optionnel

Attendus de fin de lycée pour l'enseignement optionnel

PRATIQUER

- **AFLEO sont identiques** à ceux définis par CA dans le programme de **l'enseignement commun EPS**.
- **Possibilité d'enrichir ou de rendre plus complexes ces AFLEO** pour élever le niveau de compétence des élèves

Attendus de fin de lycée pour l'enseignement optionnel

REFLECHIR

En seconde :

- **Mettre en relation un thème avec une ou des APSA**
- L'élève doit avoir acquis des **connaissances** sur un ou plusieurs thèmes

En première :

- **Enrichir et mettre en œuvre les liens entre un thème et une ou des APSA**
- Acquisition de connaissances et production finale qui doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa pratique

En terminale :

- **Présenter à l'oral une problématique issue d'une réflexion sur sa propre pratique en lien avec une thématique**
- La présentation doit s'appuyer sur au moins une APSA

Recommandations de l'inspection :

Prendre appui sur les compétences orales évaluées lors du Grand oral pour envisager une complémentarité entre ces deux temps évaluatifs

Evaluation de l'enseignement optionnel

De manière générale		
Première & Terminale	<input type="checkbox"/>	L'évaluation prend en compte les résultats aux trois trimestres ou aux deux semestres de chaque année.
	<input type="checkbox"/>	Les notes attribuées doivent être référées aux trois attendus de fin de lycée (AFL) des APSA supports de cet enseignement pour la partie pratique et aux attendus spécifiques à chaque année du cycle terminal pour la partie théorique.
	<input type="checkbox"/>	Chaque année, deux registres de compétences sont donc obligatoirement pris en compte : « Pratiquer » et « Réfléchir à partir d'un thème d'étude ».
	<input type="checkbox"/>	L'évaluation du registre de compétences « Pratiquer » doit représenter au moins 50 % de la note de l'année.
	<input type="checkbox"/>	Pour la partie pratique, dans chaque APSA évaluée, la dimension motrice (AFL1) doit compter pour au moins 50 % de la note ; les deux autres AFL doivent être évalués et représenter au minimum 25 % de la note.
	<input type="checkbox"/>	Les critères d'évaluation sont définis par l'équipe pédagogique, exposés aux élèves et présentés dans le projet de l'enseignement optionnel d'EPS.
	<input type="checkbox"/>	Pratiquer : Les activités supports de l'évaluation de chacune des années relèvent de deux champs d'apprentissage au minimum.
	<input type="checkbox"/>	Pratiquer : L'évaluation se réfère systématiquement aux 3 AFL des programmes EPS de l'enseignement commun.
	<input type="checkbox"/>	Réfléchir : Au cours de chaque trimestre, des évaluations intermédiaires à la production finale de fin d'année sont proposées.

L'évaluation de l'enseignement optionnel

 Spécifique à chacun des niveau de classe		
Première	<input type="checkbox"/>	Réfléchir : Une production finale qui met en lien un thème et une APSA.
	<input type="checkbox"/>	Réfléchir : Cette production compte pour 50 % de la note de l'année relative au « réfléchir ».
	<input type="checkbox"/>	Réfléchir : Cette production intègre une réflexion de l'élève sur sa propre pratique physique.
Terminale	<input type="checkbox"/>	Réfléchir : Un oral en fin d'année (présentation + réflexion étayée sur sa propre pratique) qui compte pour 2/3 de la note de l'année relative au « réfléchir ».
	<input type="checkbox"/>	Réfléchir : L'oral est d'une durée de 15 minutes, dont 5 minutes d'exposé (en binôme : 20 et 8 minutes avec répartition équilibrée des temps de parole entre les élèves). Le jury est composé de deux professeurs, dont l'un conduit cet enseignement.

Cadres académiques d'élaboration du projet d'enseignement optionnel

Cadre projet et référentiels – EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE Académie de Bordeaux



Programmes : Bulletin Officiel du 24 juin 2021